

incantation et réalisation.

Si nous parlons de l'intégration dans une société, il faut se rendre compte que l'intégration représente un acte qui est à la fois cognitif et affectif. Il est cognitif dans la mesure où le sujet perçoit les valeurs du groupe et il est affectif dans la mesure où le sujet adopte les valeurs du groupe. Mais de toute évidence, il ne suffit pas d'adhérer aux valeurs d'un groupe, encore faut-il que le groupe accepte celui qui veut s'intégrer, ce qui suppose une certaine conformité aux normes du groupe.

Il convient d'insister aussi sur l'aspect génétique de l'intégration, car il est clair que, selon l'âge du sujet, le processus d'intégration ne sera pas exactement le même.

En réponse à la première question qui nous a été posée, je dirais qu'il ne faut pas considérer les processus d'intégration et de ségrégation comme exclusifs et incompatibles. Ils fonctionnent souvent de façon simultanée et complémentaire. C'est pourquoi la même personne pourra être intégrée à un groupe pour certaines activités et être ségrégée à des moments précis, pour des pratiques différentes.

Cela nous amène à reconnaître le caractère partiel et momentané des processus d'intégration et de ségrégation dans la vie sociale et à fortiori, dans la vie scolaire. Ainsi, avant d'envisager une intégration totale des enfants handicapés dans l'enseignement primaire, la réflexion éducative devrait tenir compte de la nature relative et variable de processus considérés trop souvent comme des absolus et devrait porter d'avantage sur les formes, les modes et les degrés de ces différents processus.

Il ne faut surtout pas se limiter, dans le processus d'intégration, à créer des relations unilatérales, mais il faut surtout aboutir à des relations de réciprocité.